



SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mercredi 21 octobre 2026, à 18 h 30

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Parole au public;
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour;
4. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 30 septembre 2026 (LIP art.69);
 - 4.1. Suivi au procès-verbal
5. Décisions du conseil d'établissement;
 - 5.1. Adoption du budget de fonctionnement (LIP. Art 66);
 - 5.2. Approuver la programmation des activités éducatives à l'extérieur des locaux ou qui nécessitent un changement à l'horaire régulier de l'école (LIP, art 87) et les coûts facturés aux parents (LIP, art 75.0.1 et 77,1);
 - 5.3. Adoption du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (LIP. Art 75.1);
 - 5.4. Consultation sur le cadre d'organisation scolaire et Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements
 - 5.5. Consultation calendrier scolaire 2027-2028
6. Informations;
 - 6.1. Comité de parents
 - 6.2. Personnel enseignant
 - 6.3. Service de garde
 - 6.4. Direction
 - 6.4.1. Suivi budget fonds spéciaux
 - 6.4.2. Campagne de financement
7. Varia;
8. Date de la prochaine séance : Lundi 9 novembre 2026
9. Clôture de la séance.